

- [accueil](#)
- [notre accompagnement](#)
 - [immobilier & villes durables](#)
 - [éco-conception](#)
 - [chantier à faibles nuisances](#)
 - [exploitation durable d'actifs](#)
 - [énergie & carbone](#)
 - [conseil decret tertiaire](#)
 - [stratégie énergie & carbone](#)
 - [évaluation et réduction carbone](#)
 - [efficacité énergétique](#)
 - [rse](#)
 - [workplace](#)
- [nos plus](#)
 - [formation](#)
 - [numérique](#)
 - [monitoring & métrologie](#)
- [nos références](#)
- [nous rejoindre](#)
 - [travailler chez greenaffair](#)
 - [nos offres d'emploi](#)
- [à propos](#)
- [#greenews](#)
- [contactez-nous](#)
-

Bâtiment bas carbone

Le secteur du bâtiment est l'un des plus polluants et les plus émissifs en gaz à effet de serre en France. Dans la **lutte contre le réchauffement climatique**, il est aujourd'hui un des leviers majeurs. Inscrire votre projet de construction ou de rénovation dans une démarche bas carbone participe ainsi à **l'effort mondial pour le climat**. Découvrez-en plus sur comment inscrire son projet de construction (industrie, bâtiment, travaux publics, ouvrages d'art...) dans une **démarche bas carbone** et l'accompagnement proposé par Greenaffair.

QU'EST-CE QU'UN BÂTIMENT BAS CARBONE ?

En réponse aux enjeux environnementaux et énergétiques actuels, un projet bas carbone se caractérise par de **faibles émissions de gaz à effet de serre (GES)**. Les Gaz à Effet de Serre (GES) regroupent plusieurs types de gaz : le dioxyde de carbone évidemment (CO₂), mais aussi le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), l'hydrocarbure (C₈H₁₈), le perfluorocarbure (PFC) ou encore l'hexafluorure de soufre (SF₆). Ces gaz ont tous des **Pouvoirs de Réchauffement Global (PRG)** différents : ils participent plus ou moins à l'effet de serre, mais par souci d'homogénéisation, une unité de mesure s'est imposée : **l'équivalent CO₂**. Elle permet de comparer et traduire facilement l'impact de l'ensemble des GES.

Afin d'être pertinente, une démarche bas carbone doit être appréhendée sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment : de sa conception à sa réalisation, puis lors de son exploitation.

COMMENT ÉVALUER UN BÂTIMENT BAS CARBONE ?

Il existe **quatre grands contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre** sur un projet de construction neuf :

- **Les matériaux et équipements techniques** mis en œuvre sur un projet de construction, étudiés sur l'ensemble de leur cycle de vie : extraction de ressources, production, acheminement, mise en œuvre sur le bâtiment, entretien, remplacement, fin de vie.
- **Le chantier** : excavation des terres, consommations d'eau et d'énergie.
- **L'énergie** : consommations énergétiques en exploitation
- **L'eau** : consommations et traitement de l'eau en exploitation

Pour un projet de rénovation, on estimera également les émissions de GES liées à la déconstruction des matériaux existants.

QUELLE PLACE POUR LES LABELS ET CERTIFICATIONS ?

La mesure des émissions de gaz à effet de serre et leur réduction est au cœur de nombreux labels environnementaux, à l'instar des **labels Bâtiment Bas Carbone (BBCA)** et **Bâtiment à Énergie Positive & Réduction Carbone (E+C-)** par exemple. Cela participe également à l'atteinte des exigences de **certifications environnementales telles que les certifications HQE, BREEAM et LEED.**

Le label E+C-

Le **label E+C-** est un label volontaire d'Etat qui évalue la performance environnementale des bâtiments neufs selon deux volets : **l'énergie et le carbone** et ce, en construction et en exploitation. L'objectif de ce label est de **valoriser les bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone**. Les niveaux d'obtention peuvent aller de E1C1, le niveau minimum à E4C2, le niveau maximum. Le niveau E1C1 est un prérequis pour l'obtention des **labels BBCA et Effinergie 2017**.

Le label E+C- a servi de **référence pour la RE2020**, réglementation qui viendra remplacer ce label fin 2022. Un nouveau label d'Etat est déjà en préparation pour préfigurer des évolutions futures de la réglementation environnementale qui vise la neutralité carbone à horizon 2050 en France. Suivez-nous sur [LinkedIn](#) pour ne manquer aucune information sur le sujet !

Le label BBCA

Le **BBCA** est un label privé français, à l'initiative de l'association BBCA et certifié par Certivéa, s'adressant aux bâtiments neufs auxquels s'appliquent la RT2012. De la même manière que le label E+C-, il prend en compte la construction raisonnée et l'exploitation maîtrisée en matière d'émissions GES. Il va plus loin en **intégrant les mesures d'économie circulaire** mises en place sur le projet (réemploi par exemple) et les **innovations climat** comme la déconstruction sélective, la mutualisation d'espace, l'adaptabilité du bâtiment ou encore la réversibilité des usages. Il s'obtient à partir d'un score attestant d'un niveau : base, performance ou excellence.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement que nous proposons repose sur des méthodologies reconnues à partir desquelles nous travaillons avec bon sens et pragmatisme.

Évaluation de l'impact carbone de votre projet

Greenaffair réalise des **ACV et/ou bilans GES** sur votre projet. Nous sommes en mesure d'établir un diagnostic complet de vos GES et de comparer différents scénarii de rénovation ou de construction afin de vous orienter vers l'option la moins carbonée.

Définition de votre stratégie bas carbone

Notre équipe de consultant-e-s définit avec vous une **stratégie bas carbone** cohérente avec vos objectifs et la trajectoire recommandée par le GIEC. Matériaux, mobilité, déchets, énergie... Nous trouvons des solutions adaptées de manière à réduire votre impact environnemental. Ensemble, travaillons à la réduction des émissions de GES de votre parc immobilier !

Suivi de vos performances et évaluation des émissions évitées

Greenaffair vous accompagne à toutes les phases de votre projet et assure le **suivi de sa performance bas carbone**. Nous évaluons notamment les émissions évitées. Nous sommes également en mesure d'exprimer vos efforts selon d'autres indicateurs environnementaux : consommations d'eau et d'énergie, production de déchets, épuisement des ressources...

Contribution carbone à hauteur des émissions incompressibles

Suivant le diagnostic établi, nous vous aidons à **contribuer à hauteur de vos émissions carbone résiduelles**. Cette contribution se traduit par le financement de projets vertueux donnant droit à des crédits carbone. Par exemple, des projets d'actions d'efficacité énergétique, de production d'énergies renouvelables, de restauration d'écosystème ou encore de reboisement.

Quartier bas carbone

Fort de son expérience en comptabilité carbone sur les projets de construction neuf et de rénovation, Greenaffair a aujourd'hui intégré ces sujets à l'échelle du quartier et est à même de conseiller et d'accompagner à la **réalisation d'écoquartiers faiblement carbonés**. Faites confiance à nos équipes pour vous guider dans vos démarches de réduction carbone !

POURQUOI CONFIER VOTRE PROJET À GREENAFFAIR

Membre de **l'association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA)** et de groupes de travail sur les sujets du carbone et de la contribution, la réduction de l'empreinte carbone dans le secteur du bâtiment est au cœur de nos préoccupations. De plus, nous disposons d'un **incubateur interne dédié à la thématique carbone** et d'une équipe de **15 ingénieurs spécialisés en énergie et carbone**.

Plusieurs référents du label E+C- font également partie des équipes Greenaffair.

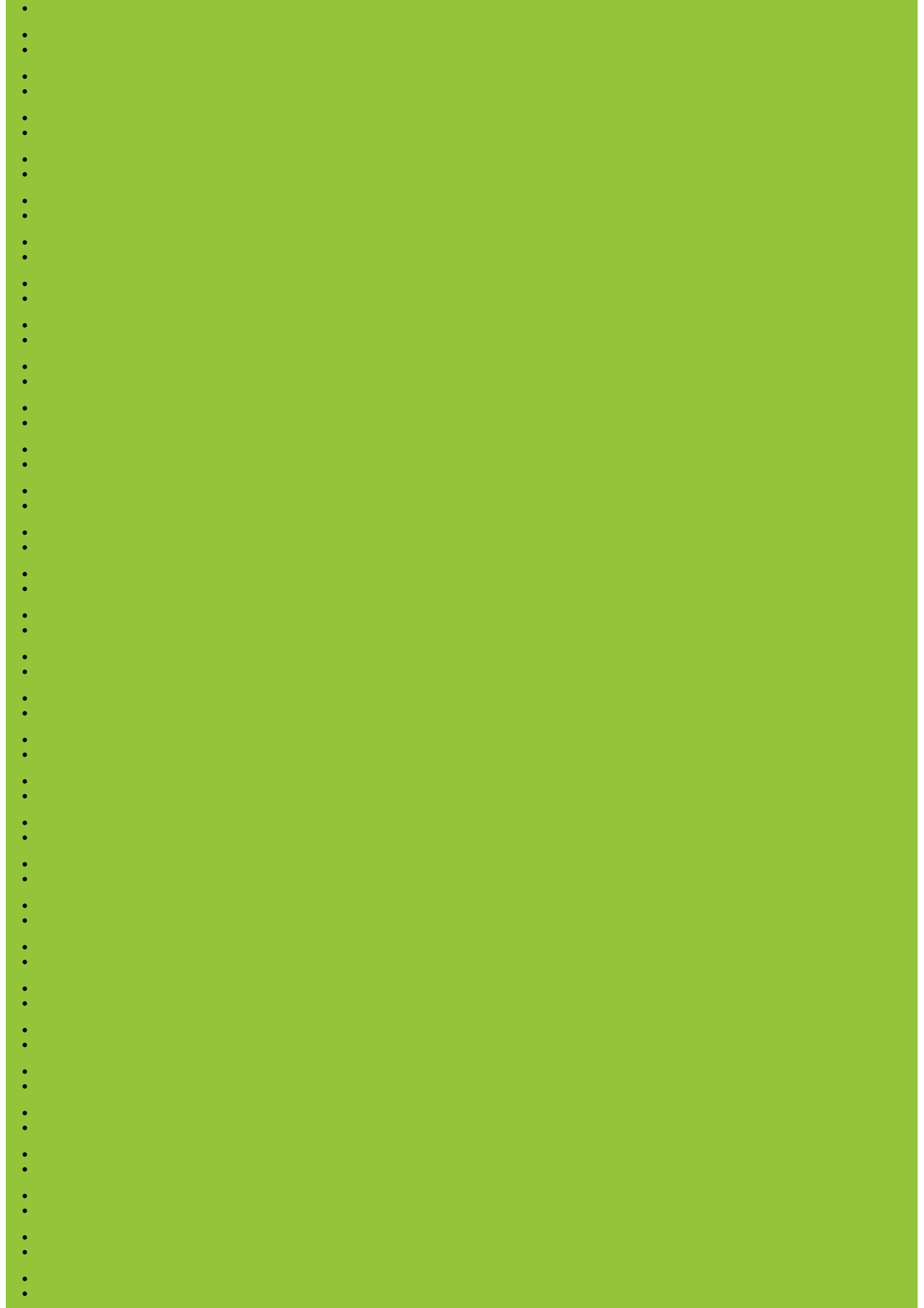
De la mesure à la contribution, nos experts vous accompagnent dans toute vos démarches.

Contactez nos experts

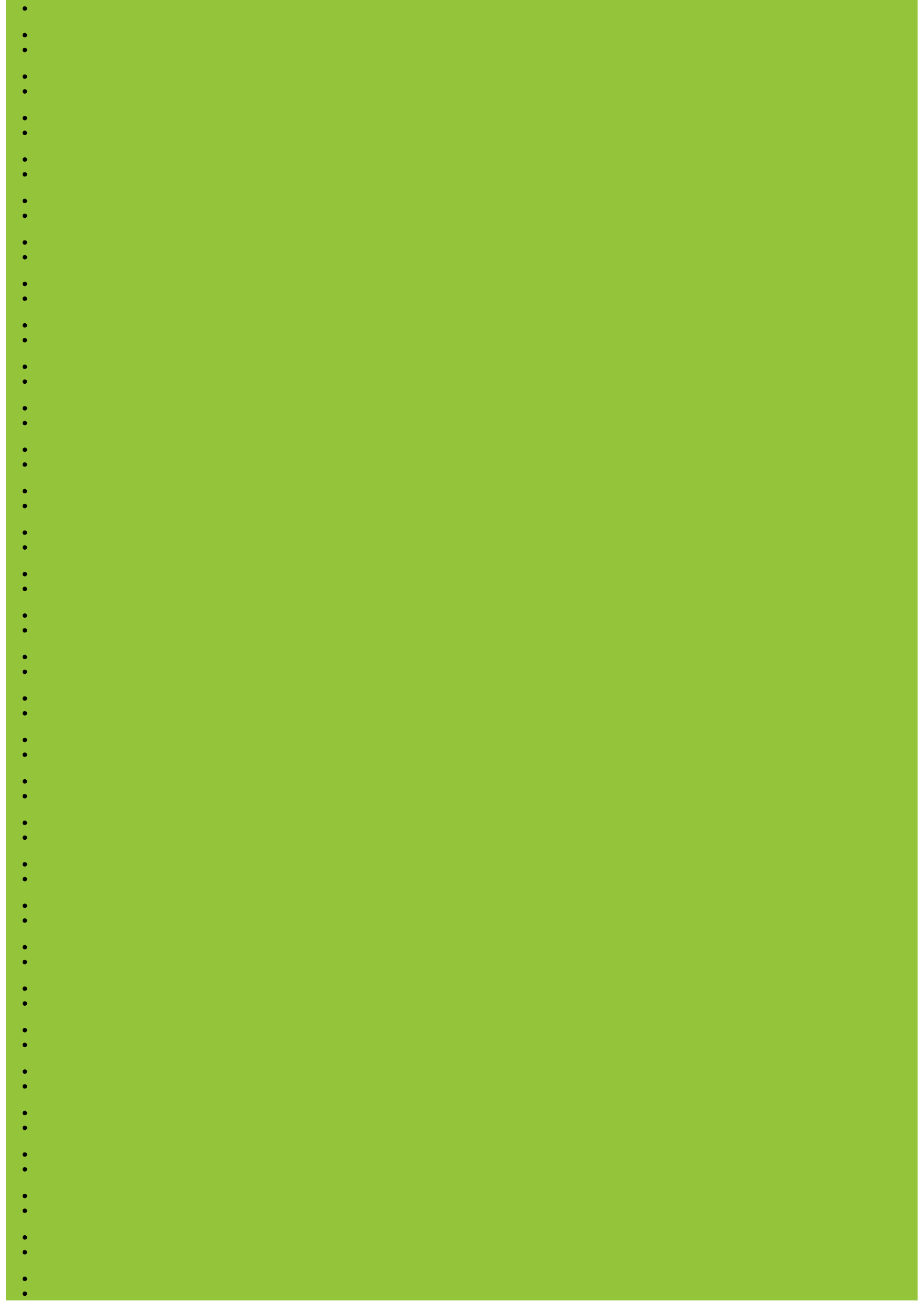
Ils nous font confiance

Gare du Nord

Montijo







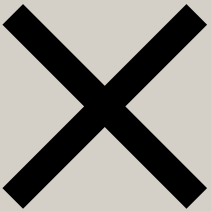
Préférence des cookies

Afin d'optimiser les performances, les fonctionnalités et l'interactivité de notre site, nous utilisons des cookies techniques, des cookies de mesure d'audience et des cookies de réseaux sociaux, dont certains requièrent votre consentement préalable. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre [politique de confidentialité](#)

[Personnaliser](#)

Tout refuser

Tout accepter



Fermer

Respect de la vie privée

Ce site web utilise des cookies pour améliorer votre expérience lorsque vous naviguez sur le site. Parmi ces cookies, ceux qui sont catégorisés comme nécessaires sont stockés sur votre navigateur car ils sont essentiels pour le fonctionnement des fonctionnalités de base du site web. Nous utilisons également des cookies tiers qui nous aident à analyser et à comprendre comment vous utilisez ce site web. Ces cookies ne seront stockés dans votre navigateur qu'avec votre consentement. Vous avez également la possibilité de refuser ces cookies. Mais la désactivation de certains de ces cookies peut avoir un effet sur votre expérience de navigation.

Cookies techniques

Cookies techniques

Toujours activé

Les cookies techniques permettent au site de fonctionner de manière optimale.

Cookies de mesures d'audience

cookies-de-mesure-daudience

Les cookies de mesure d'audience sont utilisés pour comprendre comment les visiteurs naviguent sur le site. Ces cookies nous aident à récolter des informations sur le nombre de visiteurs, les taux de rebond, les sources de trafic, etc.

Cookies réseaux sociaux et services tiers

cookies-reseaux-sociaux

Ces cookies traquent le visiteur à travers plusieurs sites et collectent des informations pour lui fournir des publicités personnalisées.

[Enregistrer et accepter](#)